

**ARRÊTÉ N° 12 – Fermeture du P.N n°47
Prolongation**

Le Maire de la Commune de PODENSAC,

Vu l'arrêté municipal n° 08, en date du 1^{er} février 2019, portant fermeture du P.N n°47 les 5 et 6 février 2019 de 21 h 30 à 6 h 00 et le 19 et le 20 février 2019 de 21 h 30 à 6 h 00 ;

Vu la demande de la société TVF, domiciliée « 218 Rue Pythagore » à BOULOC (31620) ;

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n° 08, cité ci-dessus, est prolongé
du mercredi 6 février au vendredi 8 février 2019 jusqu'à 5 h 00.

Article 2: Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La société TVF,
- la SNCF,
- Le Centre Routier Départemental du Sud Gironde,
- la Gendarmerie,
- le SDIS, Caserne des Pompiers de Béguey.

chargés chacun en ce qui les concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à Podensac, le 6 février 2019

Le Maire,

B. MATEILLE

